

PARACHA AHARÉ-KÉDOSHIM

CHABBAT 10 MAI 2025 - 12 IYAR 5785 Vol.12 No.29

Allumage des nérot: 19h53
(pas avant 18h40)

Fin de Chabbat: 21h05
Le soir OMER 28



PARACHA AHARÉ-KÉDOSHIM En bref - Lévitique 16, 1 - 20, 27

Par Le Mérite De Nos Patriarches

À la suite du décès de Nadav et Avihou (cf. paracha Chemini), D.ieu met en garde contre toute entrée intempestive dans le sanctuaire. Seul le Cohen Gadol (le Grand Prêtre) peut, une fois l'an, à Yom Kippour pénétrer dans le Saint des Saints pour y offrir l'encens. Un autre trait du service du Jour du Pardon est le tirage au sort entre deux boucs qui détermine lequel sera offert en sacrifice à D.ieu et lequel sera désigné pour emporter toutes les fautes des enfants d'Israël dans le désert; La paracha A'harei enjoint également de n'apporter de sacrifices qu'au Temple et interdit formellement la consommation du sang. Elle énonce les lois interdisant l'inceste et les autres relations prohibées. La paracha Kedochim commence par cette injonction : « Soyez saints, car Je suis saint, Moi, l'Eternel votre D.ieu. » À sa suite sont énoncées de nombreuses mitsvot (commandements) par l'accomplissement desquelles le Juif se sanctifie et établit un lien avec la sainteté de D.ieu. Ces mitsvot incluent la prohibition de l'idolâtrie, la mistva de tsédaka (charité), le principe de l'égalité de tous devant la justice, le Chabbat, la moralité sexuelle, l'honnêteté en affaires, l'honneur et la crainte des parents, le caractère sacré de la vie. C'est aussi dans la paracha Kedochim qu'est exprimé le principe que Rabbi Akiva qualifie de cardinal et dont Hillel dit « c'est là toute la Torah, le reste en est le commentaire » : aime ton prochain comme toi-même.



Rabbin Jérémie Asséraf



HAFTARAH KÉDOSCHIM en bref

Ézéchiél 20:2-20

La haftarah de cette semaine mentionne les exhortations répétées de D.ieu à observer les commandements, à respecter le Shabbat et à éviter l'idolâtrie ; ce qui reflète la portion de la Torah de cette semaine, qui traite de nombreux commandements, y compris l'obligation de sanctifier le Shabbat et de rejeter l'idolâtrie.

Le prophète Ézéchiél transmet le message de Dieu, rappelant aux Juifs comment Il les a choisis comme nation, comment Il les a fait sortir d'Égypte et leur a promis de les emmener en Terre Sainte. En Égypte, Dieu envoya un prophète qui exhorta les Juifs à abandonner leurs idoles, mais ils ne le firent pas. Il leur donna alors des lois et des statuts, dont celui de l'observance du sabbat comme signe entre Lui et son peuple. « Mais la maison d'Israël se révolta contre moi dans le désert ; ils ne suivirent pas mes lois, et ils méprisèrent mes ordonnances, que l'homme qui les observe vivra, et ils profanèrent mes sabbats à l'extrême. » Le prophète poursuit en mentionnant le châtement divin infligé aux Juifs dans le désert, à savoir leur refus d'entrer en Terre Sainte. Il exhorte ensuite les enfants à ne pas suivre la voie de leurs pères, mais à observer les lois et à sanctifier le Shabbat.

COMMENTAIRES SUR LA PARACHA PAR LE MÉRITE DE NOS PATRIARCHES

« C'est avec cela (be-zot) qu'Aaron entrera dans le Sanctuaire... » (17, 3). Le mot Zot (Zayin, Aleph, Tav) est formé, selon un commentateur, par les premières lettres de l'expression Zekhout Avot Temimim: le mérite des Ancêtres

intègres. Le Grand Prêtre, chargé le jour de Yom Kippour d'intercéder en faveur de l'ensemble du peuple juif, ne pourra mener sa mission à bien que s'il peut faire état des immenses mérites des Grands qui l'auront précédé. Dans le même ordre d'idées, un midrach précise d'ailleurs, à propos des sacrifices qu'apportait le grand prêtre le jour du Grand Pardon qu'un «...taureau issu de gros bétail » se rapporte à Avraham pour lequel le verset dit: « Il courut vers le bétail » (Beréshit 18) lorsqu'il offrit l'hospitalité aux anges qui lui rendaient visite. «...Comme holocauste ('ola)...» se rapporte à Yits'hak, « l'holocauste intégral », acceptant de plein gré d'être offert à l'Et. « Les deux chevreaux de caprins... » se rapportent à Ya'akov qui avait préparé deux chevreaux pour mériter de recevoir la bénédiction de son père. Avraham est, disent nos Sages, celui qui a mis l'accent sur l'intégralité morale dans les rapports entre les hommes (guemilout 'hassadim). Yits'hak a fait porter ses efforts sur les relations de l'homme envers D. (Avoda) alors que Ya'akov représente la Torah dans son étude et son accomplissement intégral. Le traité des Principes (I) relate que le monde repose sur trois bases : « la Torah, la Avoda et la Guemilout 'hassadim ». À Yom Kippour, ce jour de confrontation suprême avec D., le grand prêtre devait être conscient d'être le dépositaire des valeurs morales de nos Ancêtres qui constituent le fondement même de la marche de l'Univers. Ces valeurs, il ne pourra les trouver qu'en se tournant vers le passé, vers ses ancêtres qui avaient atteint une quasi-perfection dans l'accomplissement de la Volonté divine. Mais pourquoi passer par cette référence continue à nos patriarches pour fixer notre ligne de



CE BULLETIN EST DÉDIÉ À LA MÉMOIRE DE
NOTRE CHER ET REGRETTÉ HAZANE MAKHLOUF BEN MÉSSODI Z"l.
VEUILLEZ CONTACTER LE BUREAU AU (514) 747-4530
POUR LA COMMANDITE DE CE BULLETIN



conduite ? Est-elle si essentielle pour nous ?

Le 'Hatam Sofer donne une explication sur le débat qui oppose Rachi et Ramban sur le deuxième verset de Kédochim : «Soyez saints... » La sainteté s'acquiert-elle en s'en tenant strictement aux lois prescrites par la Torah ou en allant au-delà ? D'après Na'hmanide, notre devoir ne consiste pas seulement à accomplir intégralement les impératifs de la Torah mais à faire plus, à "dépasser la ligne" sous peine de rester en-deçà d'elle. Le 'Hatam Sofer demande très judicieusement à quel titre la Torah nous introduit dans le domaine des 'houmrot alors qu'elle aurait pu insérer l'injonction « Soyez saints... » dans le domaine général et si vaste des lois de la Torah. En réalité, l'accomplissement d'une mitsva comporte évidemment une forme extérieure, l'acte proprement dit, et un contenu intérieur, la conviction, la flamme qui anime cet acte. Par la force de l'habitude, on risque, dans la pratique quotidienne des mitsvot, de ne plus déceler la valeur interne des commandements et de tomber dans un formalisme sans âme. C'est pour cela, explique le 'Hatam Sofer, que la Torah a intentionnellement réservé un domaine où la rigueur de la législation n'est pas absolue. En effet, on ne peut aller au-delà de ce qui nous est demandé que si l'on est animé d'une conviction intérieure et d'un enthousiasme sincères. Or, c'est seulement en nous inspirant de la vie exemplaire de nos Patriarches que nous réussirons à insuffler une vitalité et un dynamisme à la pratique de nos mitsvot qui nous conduiront à la Kédoucha, comme nous le recommande la Torah.

Être saint dans le quotidien

Le grand saint, Rabbi Israël de Rouzhin, fit halte dans une auberge avec plusieurs de ses 'hassidim pour y passer la nuit. Le lendemain matin, l'un de ses disciples remarqua que l'aubergiste s'affairait à diverses tâches avant de réciter la prière du matin. « Peut-être devriez-vous prier ? », suggéra l'un des 'hassidim. « Il y a de grands Rebbéïm qui prient aussi tard », répondit l'aubergiste. Le 'hassid répondit par une parabole : « Lorsque votre épouse vous sert le dîner en retard, vous vous fâchez. Mais si elle vous sert un repas spécial, avec de la viande et des légumes somptueusement préparés, vous lui pardonnez volontiers le retard. En revanche, si elle ne vous sert qu'un simple bortsch, vous estimerez que votre colère est justifiée. » L'aubergiste répliqua aussitôt : « Quand on

aime vraiment sa femme et qu'elle vous aime, on ne se fâche jamais, quel que soit le repas qu'elle vous sert, et quel qu'en soit le moment. » Certains commentaires interprètent le verset de la lecture de la Torah de cette semaine « Tu aimeras ton prochain comme toi-même » comme faisant allusion à D.ieu. Cela implique que D.ieu est comme un ami bien-aimé avec qui nous partageons une relation profonde et englobante, un lien qui ne se limite pas à notre manière de prier et d'étudier, mais inclut également la façon dont nous menons tous les aspects de notre vie.

Paracha Kedochim

Notre lecture de la Torah commence par l'injonction « Soyez saints », mais se poursuit avec une variété de commandements, incluant des interdictions concernant le vol, le mensonge, les commérages, le croisement d'espèces animales, la consommation de fruits avant que les plantes qui les portent soient arrivées à maturité, ainsi que des directives relatives aux relations conjugales et aux aliments que nous consommons. Il en ressort que la sainteté que la Torah exige de nous n'est pas d'un autre monde, mais bien ancrée dans les routines quotidiennes de la vie. Le judaïsme ne souhaite pas que nous soyons des anges, mais des hommes et des femmes saints, des personnes en contact avec la réalité matérielle et qui maîtrisent leur rapport à elle, au lieu de s'en laisser dominer. Dans chaque élément de l'existence réside une étincelle divine. Être saint signifie chercher à puiser cette énergie divine plutôt que de se laisser absorber par la nature matérielle de l'entité. Nous avons naturellement tendance à pencher vers deux extrêmes : rechercher la gratification à travers les plaisirs matériels ou les rejeter pour poursuivre un accomplissement spirituel dans un mode de vie ascétique. Cependant, sur le long terme, aucune de ces approches n'est satisfaisante, ni pour l'homme, ni pour D.ieu. D.ieu ne tire certainement aucun plaisir des excès matériels. Et, en fin de compte, l'homme non plus n'en est pas satisfait. Au fond de lui-même, il aspire quelque chose de plus dans la vie que la simple satisfaction de ses désirs. Manger, boire, et les autres plaisirs des sens ne peuvent lui procurer la satisfaction durable et profonde qu'il recherche. À l'inverse, l'ascétisme n'est pas non plus une réponse. D'abord, du point de vue de l'homme, il renie les instincts naturels. Chacun de nous ressent instinctivement que si D.ieu n'avait pas voulu que ces instincts s'expriment, Il ne nous les aurait pas donnés. S'Il avait voulu que nous soyons des anges, Il nous aurait créés ainsi. S'Il nous a faits avec des corps physiques et des penchants matériels, c'est bien la preuve qu'ils font également partie de Son dessein. C'est pourquoi l'ascétisme n'est pas acceptable non plus pour D.ieu. Nos Sages enseignent qu'Il a créé le monde parce qu'Il désirait une demeure dans les mondes inférieurs. En d'autres termes, la dimension matérielle de notre existence constitue un



NAHALOT - CE CHABBAT NOUS ÉLEVONS LA MÉMOIRE DE:

SARAH IMY BAT RIVKA Z"l	13 IYAR - 11 MAI
EMILE BEN ESTHER Z"l	13 IYAR - 11 MAI
SIMHA BAT RAHEL AMGAR Z"l	14 IYAR - 12 MAI
MEYER MICHEL BAR ROSA Z"l	15 IYAR - 13 MAI
COHEN GEORGES ELIEZER Z"l	16 IYAR - 14 MAI
SOL BAT RAHEL Z"l	17 IYAR - 15 MAI

KIDDOUCH CHABBAT

Est offert par: 1- David Amgar à la mémoire de sa mère Simha bat Rahel Z"l
2- Daniel Knafo à la mémoire de son frère Meyer Michel ben Rosa Z"l

SÉOUDA CHÉLICHITE

Est offerte par: Georgette Himy-Chriqui à la mémoire de sa tante Sarah Himy bat Rivka Z"l

perçoit que sa forme corporelle. À l'époque de la Délivrance, cela changera, comme le dit Maïmonide : « L'unique occupation du monde entier sera la connaissance de la Divinité. » La réalité matérielle continuera d'exister – il ne s'agit pas d'un monde d'âmes sans corps – mais son lien avec le spirituel sera alors évident. Nous pourrions percevoir l'énergie divine qui donne la vie à chaque créature. Décrire la nature de la réalité qui prévaudra à l'ère de la Délivrance n'a pas pour seul but de susciter notre désir de voir advenir cette époque. Cela nous donne également la possibilité d'en anticiper l'avènement en vivant déjà aujourd'hui selon cet esprit. Un tel effort précipitera l'éclosion de cette vérité dans la réalité manifeste. Car lorsque l'homme dirige son attention vers la divinité enfouie dans la création, celle-ci devient plus évidente et plus visiblement reconnaissable.

Kollel Hékhshal Shalom

Dédié à la mémoire de Éliran Elbaz Z"l. et de Yaacov Saltiel Z"l.

Tous les matins – Rav Asseraf:

8h30 Chiour après Chahrit Midrach paracha

9h00 Chiour du Daf Hayomi

Tous les après-midis – Rav Asseraf

Cours d'Halakha une heure avant Minha TZURBA MERABANAN

Lundi soir cours des femmes à 19h30 Rav Asseraf

Cours des hommes: 20h00 Rav Bensimon

Mardi soir (cours mixte) à 19h30 Les rois d'Israël – Rav Asseraf

élément intégral de Sa volonté créatrice. Cela étant, Il n'a pas créé le monde matériel pour que nous en jouissions sans retenue. Il s'est investi dans le domaine matériel, y insufflant des étincelles de sainteté dans chaque entité. Ce qu'il souhaite, c'est que nous révélions ces étincelles en utilisant ces entités matérielles selon Son dessein. Mais comment l'homme peut-il connaître l'intention divine ? S'appuyer uniquement sur son intuition est une tâche difficile, voire impossible. Nous sommes des mortels, et il n'est pas réaliste d'attendre de nous que nous sachions comment apprécier et canaliser l'énergie spirituelle qu'il a investie dans chaque chose. C'est pour cette raison qu'il nous a donné la Torah. Le mot même de « Torah » raison qu'il nous a donné la Torah. Le mot même de « Torah » dérive du mot horaah qui signifie « instruction ». La Torah est un guide qui nous indique quelles entités matérielles peuvent être élevées et comment les affiner. Les mitsvot et les interdictions qu'elle contient nous offrent des conseils et une direction dans nos efforts pour dévoiler la divinité présente dans le monde qui nous entoure. En particulier, la variété des sujets abordés dans la Paracha Kedochim nous guide dans la révélation de la sainteté présente dans un large éventail d'activités matérielles. **Regarder à l'horizon** La fusion ultime du matériel et du spirituel s'accomplira à l'ère de la Délivrance. À l'heure actuelle, nous savons que chaque entité matérielle contient des étincelles de divinité, mais cette connaissance reste intellectuelle. Lorsqu'on observe l'objet matériel, on ne

HORAIRE DES OFFICES 2025 - 5785

◆ VENDREDI 9 MAI 2025 - 11 IYAR 5785 - Le soir OMER 27

Allumage des Bougies: 19h53 (pas avant 18h40)

Minha Kabbala Chabbat suivie d'Arvit: 18h30

◆ CHABBAT 10 MAI 2025 - 12 IYAR 5785 - Le soir OMER 28

Chahrit: 8h15 Cours Mixte 18h35 Min'ha: 19h35

Séouda Chélichite suivie d'Arvit

Fin de Chabbat 21h05 - Rabbenou Tam: 21h24

◆ DIMANCHE 11 MAI 2025 - 13 IYAR 5785 - Le soir OMER 29

CHA'HARIT 7h30 MIN'HA: 19h45 suivie d'Arvit

◆ HORAIRE DES OFFICES DE LA SEMAINE

CHA'HARIT

MIN'HA

6h00 - 7h00

19h45 suivie d'Arvit

◆ LUNDI, 12 MAI 2025 - 14 IYAR 5785 - PESSAH CHÉNI Le soir OMER 30

◆ HILLOULA DE RABBI MEIR BAAL HANESS

◆ VENDREDI 16 MAI 2025 - 18 IYAR 5785 - Le soir OMER 34

◆ HILLOULA DE RABBI SHIMON BAR YOHAI LAG BA'OMER

INFORMATION: www.hekhalshalom.com

Communauté Sépharade Hékhshal Shalom,

Mikvé - Synagogue - Kollel - Salle des fêtes

825 Gratton, Ville Saint-Laurent, H4M 2G4,

Tél: 514 747-4530 - Fax: 514 747-5283 - Mikvé: 514 747-7707



Design et Graphisme: Roland Harari

T: (514) 591-2761, E: teknovar@videotron.ca

Ce Bulletin hebdomadaire est dédié à la mémoire de nos chers parents

Ovadia ben Merav Harari Z"l et Liliane Leah bat Rachel Cohen Z"l